



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mieux prévenir face au rétinoblastome, cancer pédiatrique qui touche les yeux

Question écrite n° 2322

Texte de la question

M. Michel Lauzzana appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les retards de diagnostic du rétinoblastome, un cancer pédiatrique rare et agressif qui touche les yeux des jeunes enfants, principalement avant l'âge de cinq ans. Ce cancer, qui fait partie des maladies rares, peut être guéri dans l'immense majorité des cas en France lorsqu'il est détecté précocement. Cependant, la méconnaissance des signes d'alerte - tels qu'un strabisme persistant ou une leucocorie (tâche blanche sur la pupille) - conduisent trop souvent à des diagnostics tardifs. Ces retards entraînent des séquelles graves, telles que l'énucléation d'un œil ou des deux yeux, un traitement plus lourd et une augmentation du risque de second cancer chez les enfants porteurs d'une prédisposition génétique. Il est regrettable que, bien que ces signes soient mentionnés dans le carnet de santé depuis 2005, les diagnostics précoces demeurent insuffisants. Les associations engagées dans la lutte contre ce cancer, telles qu'*Imagine for Margo* et *Rétinostop*, proposent plusieurs mesures pour améliorer la situation : la diffusion d'un *flyer* d'information dans le cadre du dispositif des « 1000 jours » remis aux parents dans les maternités, l'élaboration d'une campagne de sensibilisation dans les lieux dédiés à la petite enfance ou encore la promotion d'un dépistage *via* des photos prises avec des téléphones portables, inspiré d'initiatives menées avec succès en Angleterre et au Brésil. Ces actions pourraient significativement réduire les retards de diagnostic et leurs conséquences dramatiques. Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour améliorer la sensibilisation des professionnels de santé et des familles aux signes d'alerte du rétinoblastome, ainsi que pour favoriser un diagnostic plus précoce. Il demande également si le ministère serait prêt à soutenir des campagnes de sensibilisation nationales et à intégrer des outils pédagogiques spécifiques dans les dispositifs existants, tels que le carnet de santé ou le sac des 1 000 jours.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2322

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2024](#), page 6213